

Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, U.S.A.
Téléphone : (202) 458-1534 Télécopieurs : (202) 522-2615 / 522-2027
Site Internet : <http://www.worldbank.org/icsid>

le 31 janvier 2008

Par courrier électronique

M. Víctor Pey Casado
et Fondation "Presidente Allende"
c/o M. Juan E. Garcés y Ramón
Calle Zorrilla no. 11, primero derecha
Madrid - 28014
Espagne

République du Chili
c/o M. Eduardo Escalona Vásquez
Chef de la Division Juridique
Ministère de l'Economie,
Développement et Reconstruction
Teatinos 120 piso 10
Santiago
Chili
et
c/o M. Eduardo Bobadilla Brinkmann,
M. Diego Rioseco Antezana et
M. Nicolás Muñoz Montes
Programme de Défense pour les Arbitrages sur
les Investissements Etrangers
Ministère de l'Economie,
Développement et Reconstruction
Teatinos 120, Piso 10
Santiago de Chile
Chili
et
c/o M. Paolo Di Rosa,
M. Kelby Ballena et
Mme Margarita Sanchez
Arnold & Porter LLP
555 Twelfth Street, N.W.
Washington D.C. 20004

Réf : Víctor Pey Casado et autre c. République du Chili (Affaire CIRDI ARB/98/2)

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 38(1) du Règlement d'arbitrage CIRDI, le Tribunal arbitral me demande de vous informer que l'instance est déclarée close.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Eloise M. Obadia
Secrétaire du Tribunal

Copie aux :
Membres du Tribunal